

Affaire suivie par :
Florian DEYNES
Directeur
Tél : 04 67 86 68 08
Mél : ce.0340640l@ac-montpellier.fr
Rue du Thym
34160 Restinclières

Procès-verbal
du conseil d'école n°3
Jeudi 27 juin 2024

PRÉSENCES

Équipe enseignante

M. DEYNES, directeur
Mme COUMANS, adjointe
Mme DEIXONNE, adjointe
Mme PORTALIER, adjointe
Mme HEISER, adjointe
Mme BERNARD, adjointe
Mme BLAQUIERE, adjointe
Mme CARRERAS, adjointe
Mme DAYET, adjointe
Mme MARTEL, adjointe
Mme ROQUES-MEYNIER, adjointe
Mme GIMENEZ, adjointe
Mme KOPP, adjointe
M. GEYNET, adjoint
M. VIDAL, TRB
M. BARBIER, TRZIL

Représentants de la mairie

M. BALAZUN, Maire
Mme BERTON, chargée des affaires scolaires.
M. LECERF, premier adjoint.
M. CHABANIS, adjoint.
Mme GUYOTOT, DGS.

Représentants des parents d'élèves

Mme GARCIA, titulaire
Mme LE BERRE, titulaire
Mme REYNAUD, titulaire
Mme DIDRY, suppléante
Mme BIDEAU, titulaire
Mme EL GHAZI, titulaire
Mme. METAIS-SPINELLI, titulaire
Mme GERFAUD VALENTIN, titulaire
M. VILLAC, titulaire
M. ROQUES, suppléant
Mme JANTIN, titulaire

Mme ALIART, Inspectrice de l'Education Nationale

Présents invités :

Absents : Mme DETRY, adjointe ; Mme PERIE, adjointe ; Mme FERARY, TRBD

INTRODUCTION

- Présentation des membres
- Désignation du secrétaire de séance : DAYET Mélanie

1. VIE SCOLAIRE

Mouvement du personnel

Mme DEIXONNE quitte l'Education Nationale et prend sa retraite, nous lui souhaitons le meilleur. Une nouvelle personne doit arriver dans l'établissement. Concernant les autres mouvements, nous n'avons pas d'information pour le moment.

Horaires et lieux d'accueil

Les élèves de maternelle rentreront du côté de la rue du Thym. Les élèves d'élémentaire rentreront par le grand portail du côté de la salle des Arbousiers. Si nous maintenons une classe de GS-CP, cette classe aura les mêmes horaires et la même entrée que les classes de la maternelle.

Listes de classes

Les listes de classes seront définitives le vendredi 30 août. Le directeur propose aux représentants des parents d'élèves de tenir une permanence entre 17h00 et 19h00. En effet, dans un souci de respect et de protection des données

Horaires MATERNELLE (hors COVID)	
Lundi, mardi,	9h00 – 12H00
jeudi, vendredi	14h00 – 17h00
Les élèves de maternelle entrent dix minutes avant les horaires indiqués ci-dessus.	
Horaires ELEMENTAIRE (hors COVID)	
Lundi, mardi,	8h50 – 11h50
jeudi, vendredi	13h50 – 16h50
Les élèves entrent dix minutes avant les horaires indiqués ci-dessus.	

personnelles, les listes ne seront pas affichées hors de l'établissement.

Les représentants des parents d'élèves acceptent de mettre en place cette permanence.

Modalité de rentrée

Pour l'élémentaire, les parents accompagneront leurs enfants devant leur classe.

Les listes des classes seront affichées dans la cour le jour de la rentrée et devant les salles.

Les CE1 CE2 CM1 CM2 savent se diriger dans les locaux, une attention particulière sera de mise pour les CP.

Pour les classes de maternelle, les parents accompagneront leurs enfants jusqu'à leur classe ainsi que tout au long de l'année.

Les listes des classes seront affichées dans la cour, côté rue du Thym, le jour de la rentrée et devant les salles.

Concernant les élèves de petite section, nous proposons aux parents une rentrée échelonnée.

L'idée est de limiter le nombre d'élèves de petite section dans un souci de confort et de bienveillance pour prendre en compte la sensibilité de chacun.

Voici l'emploi du temps envisagé :

- 9h15 : accueil de la moitié des élèves de PS, les autres élèves de la classe (MS ou GS) seront déjà arrivés.

- 10h05 : départ pour la maison de la première moitié des PS.

- 10h55 : accueil de la deuxième moitié des PS.

- 11h45 : départ pour la maison des PS.

Cette organisation est soumise à l'adhésion des parents et ne revêt pas caractère obligatoire.

Ces derniers seront informés par courriel de l'heure d'arrivée de leur enfant le vendredi 30 août.

Les parents ne pouvant pas suivre cette organisation, sont invités à envoyer un courriel pour informer l'école.

Relation école – familles

- Accueil des nouveaux arrivants

- Pour la deuxième année, un projet passerelle a été mis en place avec les crèches de Restinclières et de Beaulieu. Les futurs élèves de PS de l'école ont pu vivre un moment de classe.
- Une visite de l'école pour les familles qui n'ont pas encore d'enfant scolarisé dans l'établissement a été proposée par le directeur. Les enfants ont pu découvrir leur nouvel environnement et les parents se familiariser avec l'école.
- Une réunion d'information ouverte à l'ensemble des parents de PS pour préparer la rentrée scolaire a eu lieu le lundi 17 juin à 18h30 dans la salle des Arbousiers, une synthèse sera envoyée prochainement.

- Parents notifiés pour le LSU (Livret Scolaire Unique).

Le directeur invite les parents des élèves du CP au CM2 à se connecter et à consulter/télécharger le LSU de leur enfant dès que l'enseignant les avertira. Lors de la précédente session, les parents qui ont renseigné leur adresse mail en début d'année scolaire ont dû recevoir une notification et les parents qui n'ont pas souhaité transmettre leur adresse mail ont reçu un document papier.

- Bureau électoral pour les élections des représentants de parents d'élèves.

Le directeur sollicite les membres actuels pour la mise sous pli des futurs bulletins de vote.

Pour rappel, modalités de vote : très peu de votes à l'urne, ce qui oblige la présence de personnes pendant 4 heures consécutives. Dans un souci de simplification, un vote exclusivement par correspondance est proposé.

- Vote pour une modalité de vote exclusivement par correspondance : adopté à l'unanimité.
- Vote pour une modalité de vote exclusivement numérique si cela est proposé dans des conditions satisfaisantes (tarif, respect des lois RGPD, praticité ...) : 7 non - 17 oui - 4 absentions.

2. VIE PÉDAGOGIQUE

2.1 Effectifs et structure pédagogique

Pour le moment, sont inscrits : 44 PS – 45 MS – 44 GS – 48 CP – 41 CE1 – 40 CE2 – 35 CM1 – 43 CM2
Soit 133 élèves en maternelle et 207 en élémentaire, pour un total de 340.

Question des parents :

Un refus d'une classe supplémentaire a été annoncé lors du dernier conseil or elle est nécessaire puisque le village ne cesse de s'agrandir (il nous avait été annoncé qu'il n'y aurait plus de permis de construire accordé et ce n'est pas le cas). Suite au refus de la Mairie, qu'en est-il de l'ouverture d'une classe supplémentaire proposée par Madame l'inspectrice de l'Education Nationale ?

Réponse de la Mairie :

Monsieur le Maire précise qu'il n'avait pas annoncé qu'il n'y aurait plus de permis de construire mais qu'il n'y aurait plus de projet d'extension d'urbanisme.

Il indique ensuite qu'il avait reçu un appel téléphonique de Mme l'Inspectrice demandant que si demain une ouverture de classe était proposée, était-il en capacité de mettre à disposition les locaux nécessaires ?

Face au délai, Monsieur le Maire n'a pas répondu favorablement. A noter que l'ouverture n'était pas non plus actée mais devait être étudiée. La Mairie précise qu'à l'heure actuelle il n'y a aura pas d'enfant supplémentaire par rapport à l'année en cours ce qui ne justifiait pas une ouverture.

Remarque des parents d'élèves : Nous n'avons pas eu la même information concernant les délais de réflexion donnés à la mairie pour trouver une solution, et ne comprenons pas pourquoi au vu du nombre d'enfants dans le village, la mairie n'a pas réfléchi à une solution en amont de cette proposition par l'Inspectrice.

Précisions de l'école :

Une proposition d'ouverture est bénéfique peu importe le nombre d'élèves et qu'il est difficilement compréhensible qu'on la refuse lorsqu'elle est proposée. Les enseignants rappellent tous les bénéfices qu'il y a à avoir moins d'enfants dans une classe. De plus, au regard des effectifs l'école ne peut à l'heure actuelle respecter les préconisations de 24 élèves par classe de GS CP et CE1 et ne le pourra pas lors de l'année scolaire à venir s'il n'y a pas d'ouverture de classe.

Précisions de la Mairie :

Concernant les préconisations, lors d'une réunion entre les Maires et le recteur d'Académie en décembre 2023, Monsieur le Maire a demandé si le nombre de 24 élèves concerne que les CP, la réponse était oui malgré les différentes annonces ministérielles.

Précisions de l'école :

La situation de l'école sera étudiée en commission courant juillet pour délibérer sur l'ouverture ou non d'une classe. En cas d'ouverture, nous nous dirigeons vers 14 classes avec notamment une classe de GS-CP. Cette organisation déjà choisie cette année, permet de réduire les effectifs de la maternelle et de l'élémentaire. Il y aurait environ 24 élèves par classe sauf pour les classes de cycle 3 qui seraient à environ 26.

En cas de refus d'ouverture, nous nous dirigeons vers 13 classes. Les préconisations de 24 élèves en GS CP et CE1 ne seront pas respectées. Il y aurait environ 26 élèves par classe en maternelle, 25 en CP, environ 27 pour les niveaux CE1-CE2 et environ 26 en cycle 3.

Il y a eu une vague importante de départs et nous nous attendons à ce que les familles qui ont déménagé soient remplacées par des familles ayant également des enfants qui seront scolarisés à l'école.

Nous restons donc vigilants à l'évolution des effectifs et aux inscriptions de nouveaux élèves pendant la période estivale.

Précisions de la Mairie :

Si l'ouverture est actée, nous serons en capacité de la mettre en œuvre.

Concernant les arrivées, les futurs logements sociaux seront attribués à des personnes déjà résidentes dans la commune. A noter qu'actuellement les familles emménageant dans la commune possèdent un profil plus âgé avec des enfants qui le sont également et donc qui ne seront pas forcément de futurs élèves de l'école.

Il est difficile de prévoir les effectifs, lors du dépôt de permis de construire un questionnaire est distribué afin de connaître le profil du ménage, cependant dans 90 % des cas il n'y a pas de retour. Le tableau de suivi n'est pas fiable car des personnes qui déménagent ne le signalent pas non plus.

Question sur l'emplacement de la future classe

L'emplacement prévu pour la future classe est la salle actuellement réservée au centre de loisirs : elle sera scindée en 2 laissant une salle d'environ 60m² pour la classe.

Question sur le nombre d'ATSEM prévu à la rentrée :

S'il n'y a pas d'ouverture, il y aura 5 classes nécessitant une ATSEM.

En cas d'ouverture, il y aura 6 classes nécessitant une ATSEM (le même nombre que cette année). Qu'est-il prévu en termes d'effectifs en cas d'ouverture ?

Réponse de la Mairie :

Nous sommes en train d'y travailler et savons que leur présence est fortement utile. L'idée est de se rapprocher au plus près de 6 temps pleins en cas d'ouverture. La situation est compliquée au regard de différentes contraintes (changement de rythme de travail, statuts particuliers ...).

L'équipe enseignante précise l'importance des ATSEM et qu'il est impossible de faire du bon travail sans elles. L'école a la chance d'avoir des ATSEM très bienveillantes, efficaces et bien intégrées à l'équipe. Il est important de les garder au maximum. Elles suivent les enfants toute la journée et sont des repères importants pour eux.

Précision de la Mairie :

La Mairie connaît l'importance des ATSEM et sait avoir une belle équipe, un article leur est d'ailleurs dédié dans le prochain CRI.

2.2 Projet pédagogique et activités éducatives

- Evaluations Nationales :

Cette année, les évaluations nationales repères, étaient à destination des CP, CE1 et CM1. Les résultats sont satisfaisants et pour la très grande majorité des compétences, les résultats sont supérieurs à ceux de la moyenne départementale et de la moyenne nationale.

- Financement bus :

Comme annoncé, les « bus du savoir » n'existeront plus à partir de l'an prochain.

L'ensemble des déplacements sera pris en charge par la municipalité (sorties, piscine, patinoire ...).

La métropole a proposé aux municipalités de se rallier avec la Métropole pour bénéficier de tarifs préférentiels.

Question des parents et de l'école :

L'école souhaite savoir ce qu'il est prévu ? Qu'en est-il des bus gratuits qui doivent disparaître prochainement ?

Réponse de la Mairie :

Jusqu'à présent le « bus du savoir » était financé par la Métropole, ce qui ne sera plus le cas. Dans cette perspective et afin de faire diminuer les tarifs, il a été proposé de réaliser un groupement de commandes aux communes. Ces dernières devaient faire part de leurs besoins. A ce jour, il manque beaucoup de retours ce qui a retardé le processus.

Face à cette situation, la Métropole maintient le « bus du savoir » jusqu'à fin 2024.

Pour la suite, il est impossible de se projeter et de savoir vers quoi nous nous dirigeons.

Précision de l'école :

En fonction des effectifs des classes il n'est pas possible de mutualiser un bus pour 2 classes.

- Fournitures scolaires :

Les parents seront sollicités pour l'achat de fournitures scolaires en fonction des niveaux (du petit matériel individuel).

Les enseignants de CP souhaiteraient changer de méthode de lecture afin de se conformer aux recommandations

actuelles sur cet apprentissage. Avec le budget de rentrée actuel, ce n'est pas possible. Serait-il possible de bénéficier d'un budget supplémentaire afin d'acheter de nouveaux manuels ?

Réponse de la Mairie : oui.

- Programme pHARe et équipe Bien-Etre :

Le programme pHARe et l'équipe bien-être ont été mis en place cette année pour la gestion et la prévention des cas de harcèlement. 18 situations ont été traitées et plusieurs autres élèves ont sollicité l'équipe pour d'autres motifs. Après ces quelques mois de fonctionnement nous pouvons dire que c'est un franc succès mais qui demande beaucoup de temps aux membres de l'équipe.

2.2.3 Projets par classe

CLASSE	PROJETS MENES depuis le dernier CE
PS MS - Mme COUMANS	Bibliothèque - Fruits du matin - Chorale avec Mme PORTALIER (représentation 21 juin) – Sortie au petit bois– Projet musique avec un intervenant – Lecture offerte par les élèves de Mme MARTEL.
PS MS - Mme DEIXONNE	Bibliothèque - Fruits du matin - Chorale avec Mme PORTALIER (représentation 21 juin) – Projet musique avec un intervenant.
PS MS - Mme PORTALIER et Mme PERIE	Bibliothèque - Fruits du matin - Chorale (représentation 21 juin) – Projet musique avec un intervenant.
MS GS - Mme BERNARD	Bibliothèque - Fruits du matin - Anniversaires presque zéro déchet- Lectures offertes des CE1, CE2, CM1 - Chorale avec Mme PORTALIER (représentation 31 mai) – La Grande Lessive - Projet musique avec un intervenant - Cycle piscine - Sortie au petit bois - Semis de plantes aromatiques.
GS - Mme HEISER / Mme PERIE	Bibliothèque - Fruits du matin - Cycle tennis - Cycle rugby - Cycle patinoire - Cycle piscine – Chorale avec Mme PORTALIER (représentation 31 mai) - Lecture offerte par les élèves de Mme MARTEL - La grande lessive - Correspondance avec la classe de GS de Lunel / rencontre sous forme d'Olympiades sur une journée - Animation Bricks for Kids sur le thème des Jeux Olympiques
GS-CP - Mme BLAQUIERE	Bibliothèque - Fruits du matin - Cycle tennis - Cycle rugby - Chorale avec Mme PORTALIER pour les GS - La grande lessive - Correspondance avec la classe de CP de Lunel / rencontre sous forme d'Olympiades sur une journée - Animation Bricks for Kids sur le thème des Jeux Olympiques
CP - Mme CARRERAS	Bibliothèque - Cycle tennis - Cycle rugby - Sortie au Domaine de Restinclières (compost et abeilles) - La grande lessive - Animation Bricks for Kids sur le thème des Jeux Olympiques
CE1 - Mme DAYET	Sortie au Domaine de Restinclières (arbres et plantes de la garrigue) -Création d'un recueil poème (avec l'aide de Laurence la bibliothécaire) et en partenariat avec une autrice jeunesse – Olympiades avec la classe de CE1-CE2 – Jardin aromatique et plantes résistantes à la chaleur – Cycle rugby – rencontre avec une poète locale – La Grande Lessive.
CE1 CE2 - Mme MARTEL	Les animaux des rives du Lez et les insectes (sortie au domaine de Restinclières) - Partenariat avec l'EAM La Bruyère (plusieurs rencontres) - Olympiades avec la classe de CE1 - Rencontre avec une poète locale - Cycle Rugby
CE2- Mme ROQUES-MEYNIER	Cinéma-concert éducatif à l'Opéra de Montpellier : Les aventures du Prince Achmed et visite guidée de l'Opéra – Cycle rugby - Projet « C'est quoi un arbre » : 2ème et 3ème sorties les 4 avril et 23 mai - Domaine de Restinclières : Visite d'un rucher pédagogique et connaissance des insectes - Participation aux Epidauries du soleil : connaître les risques liés à l'exposition au soleil et le moyens de s'en protéger - La Grande Lessive : faire des bulles - Bibliothèque et ronde des livres - Anniversaires presque zéro déchet - Conseil de classe hebdomadaire - Rencontre avec une poète locale

<p>CM1 CM2 Mme GIMENEZ</p>	<p>Visite pédagogique des CM2 au collège de Castries - Participation au concours ADA en tant que classe jury pour élire le meilleur album numérique en langue étrangère - Participation des CM2 au « Rallye Jeune Citoyen » initié par Mr Lecerf, adjoint à la mairie de Restinclières - Toutes les 3 semaines, visite à la bibliothèque municipale pour une lecture partagée et un emprunt de livres - Apprendre à résoudre les conflits : résolution autonome de conflit avec la pratique des messages clairs et résolution collective au sein du conseil des élèves - Participation à la vie collective : au sein du conseil des élèves, échanger, proposer, débattre, voter pour améliorer la vie de sa classe - Ramassage des déchets dans la cour de l'école - Participation à un cycle de rollers – Participation au cross</p>
<p>CM1 CM2 - Mme KOPP et Mme DETRY</p>	<p>Toutes les 3 semaines, visite à la bibliothèque municipale pour une lecture partagée et un emprunt de livres - Visite pédagogique des CM2 au collège de Castries - Participation au concours ADA en tant que classe jury pour élire le meilleur album numérique en langue étrangère - Participation des CM2 au « Rallye Jeune Citoyen » initié par Mr Lecerf, adjoint à la mairie de Restinclières – Réalisation de petits projets destinés à améliorer la vie des élèves : rédaction d'affiches et visites dans les classes pour expliquer les règles d'hygiène dans les toilettes, rédaction d'une affiche sur les règles du jeu au hand-ball, projet de création d'espaces verts dans la cour - Apprendre à résoudre les conflits : résolution autonome de conflit avec la pratique des messages clairs et résolution collective au sein du conseil des élèves -Participation à la vie collective : au sein du conseil des élèves, échanger, proposer, débattre, voter pour améliorer la vie de sa classe – Ramassage des déchets dans la cour de l'école - Participation à un cycle de rollers - Participation au cross.</p>
<p>CM2 - M. GEYNET</p>	<p>Toutes les 3 semaines, visite à la bibliothèque municipale pour une lecture partagée et un emprunt de livres - Visite pédagogique des CM2 au collège de Castries - Participation au concours ADA en tant que classe jury pour élire le meilleur album numérique en langue étrangère - Participation des CM2 au « Rallye Jeune Citoyen » initié par Mr Lecerf, adjoint à la mairie de Restinclières - Réalisation de petits projets destinés à améliorer la vie des élèves : rédaction d'affiches et visites dans les classes pour expliquer les règles d'hygiène dans les toilettes, rédaction d'une affiche sur les règles du jeu au hand-ball, projet de création d'espaces verts dans la cour - Apprendre à résoudre les conflits : résolution autonome de conflit avec la pratique des messages clairs et résolution collective au sein du conseil des élèves - Participation à la vie collective : au sein du conseil des élèves, échanger, proposer, débattre, voter pour améliorer la vie de sa classe – Ramassage des déchets dans la cour de l'école - Participation à un cycle de rollers Participation au cross.</p>

* Remerciements à Mme PORTALIER pour son implication et son travail.

2.4 Aides, Élèves à besoin éducatifs particuliers

- Pour les élèves en difficulté scolaire, en plus des APC, des PPRE ont été proposés pour pallier certaines difficultés dans les domaines mathématiques et l'apprentissage de la langue.
- L'école a également pu bénéficier de l'intervention du RASED dans le domaine des mathématiques et du français.
- L'aide aux devoirs a été mise en place les lundis et jeudis de 17h15 à 18h00 assurée par deux enseignantes de l'école.
- 3 stages de réussite ont eu lieu : en novembre (cycle2), en février (cycle 2) et en avril (cycle 3).
- Un dernier stage est prévu au mois d'août pour les élèves de cycle 3 prioritairement.
- Un soutien renforcé gratuit a été mis en place sur l'école par deux enseignantes (rémunérées par l'Education Nationale). Il s'agit de 6 séances pour 2 groupes de 6 élèves le mercredi matin de 8h à 10h. La première session s'adressait aux élèves de cycle 2 dans le but de travailler les compétences attentionnelles (programme ATOLE). La deuxième s'adressait aux élèves de cycle 3 sur « apprendre à apprendre ».
- Dans une logique d'aide aux apprentissages, l'école a entrepris une démarche NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble) afin d'obtenir des aides pour développer la concentration des élèves (formation, matériel ...). L'école possède un kit de matériel pour la maternelle et un pour l'élémentaire qui circulent entre les classes. Avec le soutien de la Mairie, l'idée est de développer les compétences professionnelles et de disposer d'un kit par classe. Suite à un dysfonctionnement informatique la gestion du dossier a pris beaucoup de retard.

Question des parents :

Certains parents dont les enfants sont à l'étude dirigée, sont très satisfaits des résultats obtenus : temps de travail à la maison réduit et satisfaction des enfants. Sera-t-il possible de maintenir ce dispositif expérimental l'année prochaine ? Un grand merci aux institutrices impliquées !

Réponse de la Mairie : il sera reconduit.

Précisions de l'école :

Comme évoqué lors du précédent Conseil d'Ecole, il paraît judicieux de ne plus proposer l'aide aux devoirs aux élèves de CP. En effet le suivi des devoirs est très individuel et ne nécessite que peu de temps (environ 5 minutes). Ainsi si 4 élèves de CP sont présents ils monopolisent l'enseignant pendant 20 minutes et doivent chacun s'occuper ou être occupé pendant 40 min.

Rappel, les parents soulignaient que le dispositif a été mis en place en cours d'année, certains élèves s'étaient déjà inscrits à des activités extrascolaires ; activités pour lesquelles ils auraient pu choisir des jours différents et ainsi adhérer au dispositif d'aide aux devoirs.

De plus, les enseignants ont fait remonter que les APC du cycle 3 (calendrier établi en début d'année scolaire), tombaient au même moment. Il faut donc statuer en amont de l'organisation de l'aide aux devoirs afin de faire coïncider les différents plannings et ainsi espérer une plus grande adhésion.

Une présentation en réunion de rentrée sera réalisée par les enseignants.

Il est donc acté que le dispositif sera reconduit, encadré par deux enseignants (en fonction des effectifs), que les CP ne sont pas concernés, que les jours et horaires seront conservés et que les inscriptions se feront à la séance.

3. SANTÉ, SÉCURITÉ, ÉQUIPEMENTS

Santé

Un point sera fait prochainement sur les PAI et un mail sera envoyé aux parents concernés afin qu'ils réactualisent ou reconduisent le PAI de leur enfant. L'objectif étant que le PAI soit le plus rapidement fonctionnel.

Les nouveaux élèves ont également été invités à constituer les PAI.

Sécurité

Le nouvel abri mis en place côté garderie n'est pas exploité pleinement.

Tout d'abord, cet endroit est encore parfois ouvert et des personnes peuvent pénétrer dans l'établissement sans être vues. Nous comprenons qu'il s'agit d'un lieu de passage pour les agents municipaux qui font des allers-retours dans le cadre de leur travail. Cependant, le problème est préoccupant.

De plus, il serait nécessaire de réfléchir à une organisation avec le périscolaire pour occuper les range-vélos.

Le fait que la porte principale soit cassée depuis plusieurs mois ne facilite pas l'utilisation de cet espace.

Demande de l'école :

Est-il possible de désigner quelqu'un pour fermer et ouvrir cet endroit à des heures fixes ?

De plus, le fait que cet espace ne soit pas sécurisé, cela n'incite pas les élèves à laisser leur vélo et continuent d'encombrer l'espace devant la classe de Mme PORTALIER.

Peut-on mettre un panneau indiquant « zone sous vidéo surveillance » pour rassurer tout le monde ?

Est-il possible de mettre des range-vélos côté maternelle et de consulter l'équipe avant pour définir l'emplacement ?

Réponse de la Mairie :

C'est acté, un agent a été désigné pour la fermeture et l'ouverture de cet espace.

Il faudra étudier comment organiser l'utilisation de celui-ci.

Oui il sera possible de mettre un range-vélo supplémentaire en maternelle.

Question des parents :

Le « parking » du côté élémentaire est source de dangers et de conflits. En effet, aux heures d'entrée et de sortie d'école, les parents se garent n'importe où et arrivent de chaque côté de ce parking ce qui cause de gros embouteillages, des tensions, un manque de visibilité sur la rue principale et un gros manque de sécurité pour les piétons, les vélos arrivant ... Peut-être faudrait-il passer la rue en sens unique ?

Réponse de la Mairie :

Il n'est pas possible de mettre la rue à sens unique pour plusieurs raisons (services techniques, ramassage des déchets, peut accentuer les accidents ...).

Plusieurs solutions ont été proposées : barrière (non réalisable), marquage au sol ou panneaux, sens interdit sauf pour les services ...

La Mairie a entendu la demande et va réfléchir à une solution.

Question des parents :

Le parking en « terre » est jonché de trous est-il possible de faire quelque chose ?

Réponse de la Mairie :

Normalement c'est déjà réparé.

Entretien et travaux

L'école remercie la Mairie, Cyril et Serge pour l'ensemble des travaux réalisés au quotidien.

Une liste de petits travaux sera transmise à Monsieur le Maire.

Ci-dessous les demandes un peu plus importantes :

- Est-il possible de prévoir des protections et une session ménage après les travaux ?

Réponse : oui c'est prévu, l'entreprise réalisant les travaux des toitures est avertie et les services techniques également. Il est prévu que l'entreprise faisant le ménage passe le jour de pré-rentrée, si les classes sont sales il faudra prévenir la Mairie avant 12h00.

- Nous souhaitons réaliser un projet potager avec un récupérateur d'eau : aménager le jardin actuel ? mettre des bacs ? La Mairie a-t-elle des contacts ?

Réponse : Association ARBRE ou les personnes qui ont mis en place les jardins potagers.

Suggestion : sonder les parents d'élèves.

- Il est envisagé d'exploiter la nouvelle cour mais des aménagements permettraient de la rendre davantage fonctionnelle : protection sur les bas des grilles (pointes vers le bas), remplir l'intérieur des murets des arbres avec de la terre (vérifier si l'arbre peut le supporter, cela permettrait de réaliser des plantations à l'image de ce qu'il se fait actuellement dans la cour maternelle), limiter les échanges avec la rue en installant des jardinières ou des plantations ...

Dans la même optique, serait-il possible d'envisager un aménagement du « rond-point » dans la cour de l'élémentaire : jardinière pour éviter que les élèves jouent avec la terre / la boue ? Proposition de l'équipe enseignante, monter la structure existante de 2 ou 3 rangs de parpaings et remplir de terre pour y faire des plantations.

Réponse : C'est noté mais tout ne pourra pas être fait pendant l'été.

- Lors des fortes pluies, il continue d'y avoir des fuites que ce soit dans les anciens bâtiments ou les plus récents. Cela est d'autant plus dommageable que cela impacte des endroits où les faux-plafonds ont été refaits à neuf et des bâtiments encore sous décennale. Est-il possible de faire quelque chose pour les bâtiments sous décennale ?

Réponse : pour les bâtiments sous décennale, les assurances ont été saisies (ce qui implique la classe de Mme MARTEL et de M. GEYNET). Pour la partie ancienne, les travaux de rénovation des toitures commencent

cet été : 50% cette année et le reste l'année suivante.

- La future salle de classe, si elle est effective, et la classe de Mme HEISER subissent également des fuites importantes : est-il possible de demander aux personnes réalisant les travaux de voir s'ils peuvent faire quelque chose ?

Réponse : nous leur demanderons de contrôler.

- Les cloisons des toilettes élémentaires se fragilisent de jour en jour, il est probable qu'à la rentrée ces toilettes soient interdites d'accès dans une logique de sécurité. Est-il possible de faire venir une personne pour garantir de la sécurité des élèves dans les conditions actuelles, la Mairie peut-elle rassurer l'école sur le fait qu'il n'y ait aucun risque ?

Réponse : oui c'est noté.

- Les menuiseries ferment de moins en moins bien et n'isolent plus grand chose.

Réponse : il est prévu que les menuiseries soient remplacées après les toitures.

- Deux structures de jeux pour les élèves de maternelle ont été enlevées il y a plus d'un an. Une proposition a été faite par l'équipe enseignante, où en sommes-nous ?

Réponse : c'est en cours et tout devrait être opérationnel à la rentrée.

Remarque de l'école : la Mairie avait accordé un budget initial de 15 000€ tout compris. L'équipe enseignante n'avait rien trouvé de satisfaisant à ce budget-là. La Mairie a alors réussi à négocier et a accepté de monter le budget à hauteur de 19 000€. L'école et les parents d'élèves remercient grandement la Mairie pour l'effort consenti.

- Dans les sanitaires accolés à la classe de Mme HEISER : est-il possible de casser la douche dans les toilettes pour gagner en espace et hygiène. Avec le nombre important d'élèves, il n'y a pas assez de places pour des porte-manteaux.

- Il faudrait réfléchir à des solutions pour le chauffage dans les classes de Mme HEISER, Mme CARRERAS et Mme DAYET qui depuis la fermeture de la chaudière ont du mal à se chauffer, et ce, notamment le matin.

- Projet école dehors : l'idée est de sortir de l'enceinte de l'école pour découvrir de nouveaux milieux d'apprentissage. Tous les domaines d'enseignement peuvent être travaillés à l'extérieur. Différents lieux ont été retenus pour des objectifs différents.

Quelques idées de l'équipe enseignante pour mener à bien ce projet : ajouter une table au citypark, installer un carré potager clôturé, installer un cabanon pour laisser du matériel ... Au moins 5 classes de l'école seraient concernées.

Réponse : Pour le cabanon cela ne sera pas possible et cela risque de ne pas rester en état. Les espaces de garrigue sont des espaces privés...

Question de l'école : est-il possible de stocker une caisse en plastique dans l'espace fête ? Serait-il possible d'avoir accès au nom des propriétaires ou de nous mettre en contact pour obtenir l'autorisation d'exploiter ces espaces ?

Réponse : oui

Remarque des parents : un morceau de fer sort du sol dans le passage entre le stade et le tennis.

- Est-il possible d'enlever le polycarbonate qui se désagrège sur les anciens bâtiments ?

Réponse : oui

Questions des parents

- Nous avons constaté des bâtiments défectueux où il y a des morceaux de ferraille qui dépassent dans la cour de récréation, quand comptez-vous faire les réparations ?

- Une rénovation des locaux dont la salle principale est plus que nécessaire, le bâtiment principal est très dégradé. À quelle date seront fait les travaux ?

Réponse : cet été.

Remarque des parents : les enfants manquent de place notamment dans la cour qui est de plus en plus réduite.

4. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Depuis le début de l'année scolaire, les recettes sont les suivantes :

- Don de l'APE : 3400 €
- Dons des parents : 2667 €
- Subvention de la Mairie : 3500 €
- Bénéfice des photographies scolaires : 2287 €

Soit un total de 11854€.

Concernant le budget, les dépenses se répartissent de la façon suivante :

- 800 € par classe pour la réalisation de projets (théâtre, danse, musique ...) soit 10 400€.
- 350 € pour l'achat de matériel ou pour les petits projets (exemple : loupes pour projet sciences, plantations, ingrédients pour gâteau 0 déchet ...) soit 4550€.
- 1000 € pour l'achat de matériel de sport.

Ensuite d'autres dépenses fixes sont à noter :

- 352.45 € pour l'achat d'un livre pour Noël
- 181.78 € d'assurance
- 71.54 € de frais bancaires

Soit environ un total de 16550€.

Ce qui aurait conduit à un déficit de 4700 € environ pour l'année scolaire 2023-2024.

Certains budgets n'ont pas été entièrement dépensés (notamment celui pour le matériel de sport ce qui pourra permettre un achat plus important à l'avenir). Nous devrions arriver à un total de 11 500 € dépensés soit un exercice quasi à l'équilibre.

L'école remercie l'APE pour l'achat du goûter et la participation aux crêpes lors de la fête des élèves.

L'APE Les Petits Rasclets annonce un chèque à venir de 4200€ pour l'école : l'ensemble de l'équipe enseignante les remercie grandement et les félicite pour leur investissement tout au long de l'année.

5. QUESTIONS DIVERSES

Avant de commencer les questions diverses, le directeur tient à signaler que le ton employé dans certaines questions ne récolte pas un accueil positif des destinataires et ne suscitent pas l'envie d'élever le débat.

De plus, le directeur rappelle qu'il est nécessaire de formuler des questions précises afin de gagner en efficacité et de pouvoir répondre réellement au questionnement des parents.

- **Plusieurs parents trouvent dommage qu'il ne soit rien préparé en classe, avec les enseignants, pour la fête de fin d'année, une chanson ou une danse ou la lecture d'un poème..., par classe, cela permettrait de passer un moment convivial. Ce projet pourrait être présenté à l'espace fête, lieu pouvant accueillir tous les parents et tous les enfants en même temps et où, une estrade peut être installée. Des parents seraient volontaires pour aider les enseignants. L'équipe enseignante serait-elle prête à y réfléchir avec notre association ?**

Voici différents éléments de réponse :

- Tout d'abord le plan Vigipirate complique grandement l'organisation d'un tel événement (contrôle d'identité, fermeture des accès, contrôle des sacs ...). Les modalités ne sont pas les mêmes si l'événement est organisé par l'école ou l'APE.
- Une fête des élèves est organisée chaque année : centrée sur les élèves.
- L'organisation d'un tel événement ferait plaisir à qui ? Être en représentation devant environ 1000 personnes ne plaît pas forcément aux enfants.
- Presque chaque classe a organisé un événement privilégié avec les parents (chorale, théâtre, apéritif, camping ...).

- La tenue d'un tel événement à plus petite échelle est déjà problématique : pour seulement 3 classes, des parents se sont montrés non-respectueux pendant la chorale (parents qui se bousculent, qui enlèvent les plots qui délimitent l'espace, brouhaha...) et les grands frères et grandes sœurs avaient un comportement perturbateur (sautaient sur les tables, faisaient du bruit ...).
- Des comportements similaires ont pu être observés pendant les représentations théâtre : les adultes parlant pendant la représentation.
- Pour les enfants, dans une école de 13 classes, pour un passage de 3 minutes sur scène, avec un minimum de 2 minutes de transition ; nous arrivons à 5 minutes par classe. Soit un grand minimum de 65 minutes de spectacle. 3 minutes de passage pour 62 minutes d'attente ... Quel comportement pour ceux qui attendent ?
- Avoir la certitude de la présence des élèves le soir de la représentation est aussi une question : lors des représentations théâtre certains étaient présents uniquement pour la représentation face à leurs parents. Quand on prépare une danse, une saynète en classe entière, on s'appuie sur tous les élèves. L'absence de quelques-uns peut compromettre le bon déroulé de la présentation.
- Nous entendons la proposition d'aide pour la mise en place mais quid de l'aide pour les répétitions, les préparatifs ...
- Il s'agit de bénévolat et les enseignants n'ont pas obligation de participation.
- Il y a quelques années (lorsqu'il n'y avait que 7 classes), un tel spectacle avait été organisé à l'école. L'équipe avait abandonné l'idée de reconduire cet événement pour favoriser des représentations autour de projets de classe ou de cycle et ce pour plusieurs raisons : il était très difficile de faire en sorte que les enfants soient entendus, l'estrade était peu sécuritaire pour les enfants les plus jeunes, le lieu n'est pas fermé ce qui pose des problèmes de sécurité puisque les adultes ont les yeux fixés sur le spectacle, certains enfants arrivaient en retards ce qui retardait le programme déjà long au départ, les parents étaient peu respectueux du silence nécessaire lorsque leur enfant n'était pas concerné, de nombreux enfants n'avaient pas voulu monter sur scène car la foule était trop impressionnante.

Pour toutes ces raisons il avait été décidé de favoriser de plus petits spectacles plus intimistes et plus agréables pour tous. Il a été décidé de centrer la fête de l'école sur les enfants à travers des jeux, et non sur les parents, même si c'est plus frustrant pour eux.

- **Des parents proposent de participer financièrement aux sorties si cela peut aider.**

Pour demander une participation financière des parents, il faut que la sortie revête un caractère facultatif.

« Les sorties scolaires facultatives incluent toutes les sorties scolaires qui ne revêtent pas un caractère obligatoire, notamment :

- les sorties scolaires sans nuitée qui ont lieu dans les pays étrangers frontaliers ;
- les voyages scolaires, qui sont des sorties scolaires facultatives comprenant une ou plusieurs nuitées. »

De plus, ce n'est pas dans la logique de l'école d'avoir un fonctionnement par classe et de soumettre la tenue d'une sortie à la participation financière des parents : si les parents d'une classe sont prêts à mettre de l'argent, les enfants peuvent sortir, et dans le cas contraire ?

Cependant, les parents peuvent faire un don à n'importe quel moment de l'année à la coopérative scolaire. Pour plus d'informations Cf PV CE 2 2024 (liberté des enseignants, objectif pédagogique, logique de projets au lieu de sorties...).

- **Est-il possible de refaire une demande de participation à la coopérative ? de refaire une campagne au mois de janvier ? De dissocier la demande de la note de rentrée ?**

Réponse : Nous prenons note des suggestions et réfléchissons aux campagnes futures.

Remarque d'un membre de la Mairie : les dons doivent pouvoir être déductibles des impôts. Information à vérifier.

- **Concernant le manque de parents accompagnateurs pour les sorties, une solution proposée serait que les enseignants présentent, lors de la réunion de rentrée ou sur l'ENT, les dates des sorties qui sont programmées sur l'année, même celles avec une date provisoire, afin que les personnes qui travaillent, puissent anticiper leur absence avec leur employeur.**

Impossible car les réservations se font en cours d'année. Nous ne décidons pas des dates des

programmations des spectacles, musées ...

Jusqu'à présent les bus du savoir étaient attribués par trimestre.

Pour le moment nous ne savons pas ce qu'il est prévu au niveau des bus après décembre.

Remarque des parents : Si ce n'est pas possible d'anticiper les sorties sur l'année, pouvez-vous peut-être nous en informer le plus tôt possible pour prendre nos dispositions pour vous accompagner ?

Réponse de l'école : L'école prend note de la demande bien que cela soit fait dans la plupart des cas.

Exemple d'une classe cette année : même en anticipant plusieurs mois à l'avance (de janvier pour mars avril et mai) seulement un parent s'est porté volontaire pour participer aux sorties.

- **Nous souhaiterions également aborder le programme scolaire annoncé par l'état qui stipule des cours de « sexualité ». Quelle est la position des enseignants face à ça ? Qu'est ce qui est abordé lors de ces cours ? Est-il possible de savoir à quel moment ces cours ont lieu dans le programme ?**

Afin de préparer au mieux cette question et afin que la discussion soit constructive, le directeur a envoyé à l'ensemble des parents d'élèves élus les ressources suivantes : le projet de programmes d'éducation à la sexualité (mars 2024) et la programmation actuelle de l'école.

Les parents ont également été invités à consulter les sites suivants :

- <https://www.education.gouv.fr/education-la-sexualite-1814>
- https://www.education.gouv.fr/bo/18/Hebdo33/MENE1824340C.htm?cid_bo=133890
- <https://www.education.gouv.fr/le-conseil-superieur-des-programmes-41570>

Le premier élément de réponse est que les enseignants ont des programmes qu'ils doivent respecter que ce soit en mathématiques, français ...

Ensuite, avec les ressources mises à disposition, nous espérons avoir répondu à l'ensemble des questions.

En résumé (comme évoqué sur Eduscol), à ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. Au regard des programmes d'enseignement, plusieurs thématiques peuvent constituer un objet d'étude, en prenant en compte l'âge des élèves : l'étude et le respect du corps ; le respect de soi et des autres ; la notion d'intimité et de respect de la vie privée ; le droit à la sécurité et à la protection ; les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ; la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ; la reproduction des êtres vivants ; l'égalité entre les filles et les garçons ; la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Ces questions font l'objet d'une intégration à l'ensemble des autres contenus d'enseignement et des opportunités apportées par la vie de classe.

Précisions concernant la question :

Compte tenu du contexte et des scandales qui ont eu lieu à certains endroits : plainte déposée dans le Bas-Rhin. Les parents ont besoin d'être rassurés. La lecture des programmes et de la programmation de l'école sont rassurants. Il peut être intéressant de l'évoquer en réunion de rentrée.

Précision des enseignants :

Attention à l'extrapolation : un dépôt de plainte ne veut pas dire que c'est un fait avéré.

Cette question permet d'aborder la nécessité d'exercer une vigilance accrue sur les dangers d'internet et les usages qui en sont faits à la maison. De plus en plus d'enfants ont accès à des choses qui ne sont pas de leur âge (films, jeux, réseaux sociaux, sites pornographiques ...), sans contrôle parental, sans filtre ... et ramènent ce vécu à l'école. Il est suggéré aux parents d'élèves élus de sensibiliser les autres parents et de s'inscrire dans la continuité du message de l'école sur les dangers d'internet.

De plus, il paraît judicieux que les enfants puissent discuter de cela à l'école et avoir un espace de dialogue et d'écoute.

- **Sous quel prétexte la formation vélo proposée par la métropole (acceptée par les écoles de Beaulieu, Saint-Geniès-des-Mourgues ...) a été refusée ? Ça semblait être un projet intéressant ... pourquoi n'a-t-elle pas été retenue ?**

Réponses de M. GEYNET :

- Le projet a été proposé par la mairie tardivement dans l'année. Un tel projet doit être exposé aux parents dès la réunion de rentrée.

- Les enseignants trouvent intéressant le fait de vouloir mettre en place une sorte de « ramassage scolaire » pour que les élèves se rendent à l'école. Mais, il est proposé seulement aux élèves de CM1. Au final, ce projet ne servira que pour un an à peine. Pourquoi ne pas le mettre en place plus tôt pour qu'il puisse servir sur plusieurs années ?
 - Pour une question de logistique à la fois pour les parents et les enseignants, nous trouvons plus intéressant de faire passer un permis piéton (trottinette...) aux enfants. Pourquoi le vélo ? Les distances maison/école sont-elles aussi importantes ?
 - De plus, il n'a pas été pris en compte que les classes de cycle 3 sont trois classes de CM1/CM2. Au-delà du fait que les CM2 n'auraient pas compris pourquoi ils n'allaient pas faire partie du projet, la logistique demandée aux enseignants pour mettre en place ces interventions était importante.
 - Quid des élèves qui ne savent pas faire du vélo ? De ceux qui ont peur ?
 - Au départ, le projet devait être clé en main c'est-à-dire que les intervenants devaient fournir un vélo pour chaque enfant. Au final, ce ne fut pas le cas, c'était aux parents d'en fournir un à leurs enfants.
 - Le vélo fourni par les parents devait être en état de fonctionnement (freins fonctionnels, pneus en bon état...) pour une question de sécurité. Qui pour contrôler cela ? Les enseignants-mécaniciens ? Les intervenants qui contrôlent 5 minutes avant leur intervention ?
 - Une sortie en ville devait avoir lieu avec un groupe d'élèves. Le conseiller pédagogique présent lors de la deuxième rencontre nous a bien spécifié que seul l'enseignant est responsable en cas d'accident. L'enseignant devait se renseigner, avant la sortie, sur l'itinéraire pris dans Restinclières pour s'assurer qu'il n'y ait aucun danger. Monsieur le Maire, M. DEYNES, les intervenants VTT n'étaient en aucun cas responsables. Seul l'enseignant est responsable de ses élèves.
 - Le manque d'investissement de la part des intervenants (pas de prise de contact) n'a pas rassuré les enseignants. La date du projet avançant, les enseignants n'étaient plus assurés de la sécurité affective et physique des élèves. Pour éviter un drame, les enseignants ont préféré se retirer du projet.
 - Ma question est : me reproche-t-on d'avoir été trop prudent avec la sécurité des enfants ?
 - Comme précisé, les enseignants sont ouverts à ce projet s'il est communiqué suffisamment tôt et avec des moyens suffisants (prise en charge de classes entières, sécurité prévue et respectée...).
- **Quand il pleut, les enfants ont peu de solutions de replis car les préaux sont trop petits, vu le nombre d'enfants, même avec 2 services en cantine. Avez-vous des solutions ?**
 - **Des enfants de maternelle ont dit à leurs parents qu'ils regardaient parfois des films après la cantine, quand il pleut ou que l'excitation est trop grande. Qu'en est-il ?**

Réponse de la Mairie : Nous mettons les enfants devant un film durant la pluie (seulement) pendant maximum 40 minutes (moitié de temps : activité sous le préau et moitié du temps vidéo). Il est précisé qu'il ne s'agit pas d'écran car la vidéo est projetée sur un mur.

- **Certains enfants, qui mangent au 2ème service, ont fait remonter, qu'ils sont souvent gardés, à la cantine, après leur repas, pour faire des jeux calmes, avant de retourner en classe mais du coup, ils ne peuvent pas se défouler en récréation avant de retourner en classe et ils ne tiennent pas en place ensuite.**
- Réponse de la Mairie :** il y a deux services et souvent le premier dépasse le temps imparti. De ce fait, les enfants au deuxième service enchainent directement cantine et classe. Il va falloir essayer de mettre en place un horaire maximum à ne pas dépasser pour le premier service ce qui laissera un temps avant de retourner en classe.
- Un refus d'une classe supplémentaire a été annoncé lors du dernier conseil or elle est nécessaire puisque le village ne cesse de s'agrandir (il nous avait été annoncé qu'il n'y aurait plus de permis de construire accordé et ce n'est pas le cas). Suite au refus de la Mairie, qu'en est-il de l'ouverture d'une classe supplémentaire proposée par Madame l'inspectrice de l'Education Nationale ? **cf 2.1**
 - Qu'en est-il des bus gratuits qui doivent disparaître prochainement ? **cf 2.2**
 - Quid des jeux qui devaient être installés dans la cour des maternelles. Avez-vous pu commander des structures ? **cf 3**
 - Nous avons constaté des bâtiments défectueux où il y a des morceaux de ferraille qui dépassent dans la

cour de récréation, quand comptez-vous faire les réparations ? **cf.3**

- Une rénovation des locaux dont la salle principale est plus que nécessaire, le bâtiment principal est très dégradé. À quelle date seront faits les travaux ? **cf. 3**
- Certains parents dont les enfants sont à l'étude dirigée, sont très satisfaits des résultats obtenus : temps de travail à la maison réduit et satisfaction des enfants. Sera-t-il possible de maintenir ce dispositif expérimental l'année prochaine ? Un grand merci aux enseignantes impliquées ! **cf. 2.4**
- Le « parking » du côté élémentaire est source de dangers et de conflits. En effet, aux heures d'entrée et de sortie d'école, les parents se garent n'importe où et arrivent de chaque côté de ce parking ce qui cause de gros embouteillages, des tensions, un manque de visibilité sur la rue principale et un gros manque de sécurité pour les piétons, les vélos arrivant ... Peut-être faudrait-il passer la rue en sens unique ? **cf.3**

Commentaires :

Les enfants étaient ravis des animations proposées par les enseignants sur la journée du 7 juin. Merci !!

L'APE remercie les enseignants et le personnel périscolaire d'être venus à la fête de l'APE le soir.

Et un remerciement tout particulier aux enseignants qui ont fait le tirage de la tombola.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h17.

Le directeur
M. DEYNES

Le secrétaire de séance
Mme DAYET
Enseignante